

Fiche de poste d'enseignant associé temporaire

Composante ou Service : ISPB-Faculté de Pharmacie de Lyon

TITRE DU POSTE : Education thérapeutique du patient

Niveau MCF Niveau-PR

Contexte :

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) a été inscrite par la loi Hôpital Patient Santé Territoire de 2009, comme mission de tous les professionnels de santé intervenant dans le parcours de soins du patient. Le décret n°2010- 906 du 2 août 2010 indique que l'ETP doit être mise en œuvre par des professionnels de santé formés à la démarche d'ETP, aux techniques de communication et aux techniques pédagogiques leur permettant d'aider le patient à acquérir des compétences d'auto-soins et d'adaptation à la maladie. Aussi, ce décret précise qu'une formation théorique et pratique d'un minimum de 40h est requise afin de participer à la mise en œuvre d'un programme.

Dans le cadre de la réforme des études pharmaceutiques, le Bulletin Officiel n°20 du 16 mai 2013 a inscrit l'enseignement d'ETP comme l'un des objectifs du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP) en accordant 2 ECTS à cette discipline. Celle-ci nécessite un apprentissage spécifique touchant de nombreux domaines relatifs à la pédagogie, communication, sociologie, anthropologie, psychologie au-delà des compétences pharmaceutiques mises en jeu, le recrutement d'un enseignant ayant des compétences spécifiques dans ces différents champs est nécessaire.

D'autre part, l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes souhaite que les activités d'ETP se développent au plus près des lieux de vie des patients par un décentrage des activités hospitalières d'ETP, qui représentent à ce jour 85% des programmes d'ETP au niveau national, vers une pratique ambulatoire. A ce jour, une grande majorité des professionnels hospitaliers et libéraux en cours d'activité n'ont pas bénéficié de cette formation et sont très demandeurs.

Aussi, l'ISB-Faculté de Pharmacie de Lyon propose une formation en ETP à ses étudiants, mais également en formation continue.

FORMATION INITIALE

Les étudiants de toutes les filières bénéficient d'une formation de 20h, permettant l'acquisition des bases théoriques et d'un niveau pratique d'ETP. Pour les étudiants de la filière officine et de la filière internat, 20heures additionnelles permettent aux étudiants d'obtenir les 40h de formation nécessaires et indispensables à la participation à des programmes reconnus d'éducation thérapeutique.

FORMATION CONTINUE

L'ISB-Faculté de Pharmacie de Lyon propose une formation de 40h destinée à tous les professionnels en activité souhaitant s'investir en ETP. Cette formation pourrait dans un second temps être complétée par des modules optionnels sur différentes thématiques en fonction des besoins spécifiques exprimés par les participants. Ces enseignements permettent le financement du poste.

L'objectif de cet enseignement est de :

- repositionner l'ETP dans son contexte et d'aider les étudiants à comprendre ses principes (approche systémique) et modalités de mise en application,
- sensibiliser les étudiants au travail de deuil de la santé antérieure nécessaire à la reconstruction d'une nouvelle norme de santé par les patients et à la nécessité d'adapter son discours et objectifs pédagogiques aux spécificités de ces patients
- amener les étudiants à s'interroger sur ce qu'est « être malade », « avoir une maladie », les normes de santé et l'impact des origines culturelles sur les comportements des patients face à la maladie et aux traitements
- élaborer et mettre en œuvre une démarche de diagnostic éducatif

- mettre en œuvre des séances d'éducation en élaborant et utilisant des techniques et outils pédagogiques adaptés à l'objectif d'apprentissage
- formaliser un dispositif d'évaluation pédagogique du patient.

I. **Missions :**

- Les missions d'enseignement (= 96 HEQTD) (indiquer en HETD le nombre d'heures indicatif par formation) :.

L'enseignant retenu fera la quasi-totalité de son volume horaire en enseignement (192 HEQTD) :

- Enseignement en 4ème, 5ème et 6ème année de Pharmacie, :
 - Tronc commun 4ème année : 6h CM (soit 9h) + 56h TP
 - Filière Officine 5ème année : 1h30 CM (soit 3h) + 40 h ED
 - Enseignements en Formation Continue (FOCAL) : 2 sessions de 42h (soit 84h)
- TOTAL : 192 heures

- Autres missions (= 402 h) (indiquer le volume horaire indicatif par missions) :

Pas d'autres missions.

II. **Prérequis, niveau et durée de recrutement**

- Etre professionnel de Santé en exercice (Pharmacien de préférence)
- Avoir une formation en Education Thérapeutique du Patient (DU au minimum) et en Education du Patient
- Avoir une expérience de formation dans le domaine de l'éducation thérapeutique
- Avoir une expérience dans des programmes institutionnels d'Education Thérapeutique du Patient
- Avoir un exercice dans le domaine de l'éducation thérapeutique du patient, au niveau hospitalier et/ou universitaire et/ou associatif

L'ensemble de ces apports constituera un réel bénéfice pour les étudiants dans le cadre de leur formation.

Type de financement : financement par les actions de formation continue réalisées par l'enseignant (voir annexe financière en fin de document)

Durée : 2 ans afin de faire un point sur la pérennité des financements par la formation continue.

NB : le temps de travail est de 803,5 heures de travail annuel réparties en 96HETD d'enseignement et 402 heures d'autres activités pouvant aussi être de l'enseignement.

Des heures complémentaires pourront le cas échéant être confiées sous réserve de son accord et sous réserve d'une attestation du Directeur de composante attestant de l'intégralité du service fait (enseignement + autres missions).



Contact pour renseignements :

Christine VINCIGUERRA, directrice.pharmacie@univ-lyon1.fr Tel : 04 78 77 70 07 et Magali LARGER, MCU-PH, e-mail : magali.bolon-larger@univ-lyon1.fr

Christine VINCIGUERRA, directrice de l'ISPB-Faculté de Pharmacie de Lyon

ANNEXE SUR LES ASPECTS FINANCIERS

Coût annuel d'un poste MCF PAST = 27 000 euros

Recettes envisagées par la formation continue

- Module de 42 h en 3 fois 2 jours = 1 500 euros

Cette formation s'adressera à 15 à 20 participants, avec une fréquence de 2 fois par an.

Le public concerné sera : professionnels de Santé : médecins, pharmaciens, infirmières, d'exercice libérale ou dans la fonction hospitalière

- Module de 42 h en 3 sessions

Ce module pourra s'acquérir en 3 sessions de 2 jours de 500 euros chacune. En effet, il peut être difficile pour un professionnel exerçant en libéral de pouvoir se libérer 6 jours. De ce fait, nous proposons de pouvoir réaliser cette formation en plusieurs sessions.

Nous pourrions accepter 5 participants par session, qui se réalisera aux mêmes dates que la formation en 6 jours.

Nombres d'heures sur l'année = $42 * 2 = 84$ heures, réalisées entièrement par le PAST

Nombre de participants

- 15 participants par module de 6 jours, 2 fois par an = 30 participants. Estimation = 20
- 5 participants par module de 2 jours (6 possibilités par ans au maximum) : estimation = 15 participants

Recettes envisagées

Compte-tenu que peu de frais seront réalisés en dehors de la prestation de l'intervenant, nous pensons pouvoir avoir une recette de

- Module de 6 jours = recette pour rémunérer l'enseignant = 1 200 Euros par participant
 - o $1\ 200 \times 20 = 24\ 000$ euros
- Modules de 2 jours : 350 euros par participant
 - o $350 \times 15 = 5\ 250$ euros

Soit un total de 29 500 Euros par an.